



COMITE DEPARTEMENTAL DE BILLARD DU BAS-RHIN "CDB BAS-RHIN"

<http://www.cdb-bas-rhin.com>

cdb-bas-rhin@laposte.net



COMITE DIRECTEUR

BUREAU

<i>Président</i>	FREREJOUAN Patrick
<i>Vice-Président</i>	MOTHIRON Alain
<i>Secrétaire Général</i>	MAUBERT Patrick
<i>Trésorier Général</i>	JANNIN Bernard
<i>Assesseur</i>	PIERRE Michel

COMMISSIONS

<i>Président de la Commission Sportive Carambole</i>	JANNIN Bernard
<i>Membre du comité directeur à la Commission Sportive Carambole</i>	FREREJOUAN Patrick
<i>Président de la Commission Sportive Poche</i>	GRANDIDIER Sébastien
<i>Membre du comité directeur à la Commission Sportive Poche</i>	BLANCHE François
<i>Président de la Commission Sportive Vétérans</i>	TREIBER Hubert
<i>Membre du comité directeur à la Commission Sportive Vétérans</i>	MAUBERT Patrick
<i>Président de la Commission Jeunesse et Formation</i>	BLANCHE François
<i>Président de la Commission Discipline</i>	MOTHIRON Alain
<i>Membre du comité directeur à la Commission Discipline</i>	GRANDIDIER Sébastien
<i>Président de la Commission Communication</i>	FREREJOUAN Patrick
<i>Membre du comité directeur à la Commission Communication</i>	MAUBERT Patrick

MEMBRES EXTERNES

<i>Membre à la Commission Jeunesse et Formation</i>	GUIOT Fabrice
<i>Membre Honoraire de la Commission Sportive</i>	KAUFFEISEN Jean
<i>Membre chargé de Relation avec la Presse</i>	KAUFFEISEN Jean
<i>Assistante Administrative</i>	KUHN Elisabeth
<i>Vérificateur aux Comptes</i>	GRAMAIN Dominique
<i>Vérificateur aux Comptes</i>	KUHN Elisabeth
<i>Membre de la Commission Discipline</i>	HERMANN Claude
<i>Membre de la Commission Discipline</i>	GUIOT Fabrice
<i>Membre de la Commission Discipline</i>	PIERRAT Bernard

Le Comité Départemental de Billard du Bas-Rhin est inscrit au registre des Associations le 26 mai 2018 au Volume 48-Folio 40

Le présent paragraphe applicable de suite, sera inséré à la fin de l'Article : 1.3 - Composition des Statuts à la première AG Extraordinaire

En cas de vacances (démission, rétractation, radiation, révocation, exclusion, décès, etc...) :

Le Conseil d'Administration (Comité Directeur) pourvoit au plus vite, au remplacement provisoire de ses membres.

Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Fait le 22 juin 2018

Le Président du CDB Bas-Rhin : **FREREJOUAN Patrick**

